

Réf: Dossier 361370

Avis de constitution

SOCIETE « YEMMA-SOLUTIONS »

Siège Abidjan bingerville Blanchon, Lot 1318, Ilot
132

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YEMMA-SOLUTIONS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
SOURCING ET RECRUTEMENT
CVTHEQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou en partie des biens sociaux.

- La prise en location, gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan bingerville Blanchon, Lot 1318, Ilot
132

Dirigeant(s) M TOKPA FABRICE ROMARIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11974 du 20/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71473/GTCA/RC/2024 du 20/11/2024

